

Service Hygiène & Sécurité Fiche n° 05 / Version 01 Novembre 2001

FIGHE PREVENTION

Les Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.)

2 / L'analyse des risques

ANALYSE DES RISQUES

- ✓ Chaque poste de travail génère des risques spécifiques.
- ✓ L'employeur est donc tenu de réaliser une analyse de ces risques afin de définir au mieux les équipements de protection individuelle qui seront nécessaires à l'agent dans le cadre de son activité.

Cette analyse peut être menée à l'aide du tableau suivant :

NATURE DES	PARTIES DU CORPS CONCERNEES								
RISQUES	Crâne	Ouie	Yeux	Voies Respiratoires	Visage	Main	Bras	Pied	Jambe
Agressions mécaniques (coupures, déchirures, perforation) Bruit									
Chaleur (Convective, de contact, projection de métal en fusion)									
Chimique (inhalation, contact, projections) Chute									
Choc									
Electricité									
Flamme, arc électrique									
Froid									
Glissement									
Happement									
Intempéries									
Lumière (infrarouge, ultraviolet, laser)									
Microbiologique									
Non-visibilité									
Noyade									
Rayonnement (ionisant, radioactif)									
Respiratoire									

CHOIX DES E.P.I. EN FONCTION DE L'ANALYSE DES RISQUES

Tous travaux présentant un **risque pour les pieds** (chute d'objets manutentionnés, écrasement, perforation de la semelle par objets pointus, glissade)

→ Chaussures ou bottes de sécurité

Tous travaux présentant un **risque pour la tête** (chute d'objets, heurt)

→ Casques

Tous travaux présentant un **risque pour les mains** (manutention, soudage...)

→ Gants

Tous travaux présentant des **risques pour le corps** (agressions physiques, chimiques...)

→ Vêtements de protection

Tous travaux présentant des **risques de projection dans les yeux** (meulage, manipulation de produits acides ou caustiques...) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance (soudage...)

→ Lunettes ou masques

Tous travaux **exposant à des niveaux sonores supérieurs à 85 dBA** (marteaux piqueurs, conduite d'engins...)

→ Casques antibruit, bouchons

Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un **risque de chute de hauteur**

→ Harnais